

Agir pour Bellelay en concertation avec le canton de Berne

Pierre-André Comte (PS)

Le 30 octobre 2019, nous déposons une question écrite intitulée « L'avenir de Bellelay nous concerne ».

Nous y soulignons la responsabilité historique de l'Etat jurassien quant à l'avenir de ce joyau qu'est l'abbatiale de Bellelay, fondée au XII^e siècle, cœur spirituel du Jura historique, citant l'écrit de Delavelle : « *Bellelay fut véritablement le centre géographique de cet Etat (l'ancien Evêché de Bâle), en même temps qu'un foyer de culture française au lointain rayonnement, et cela jusqu'au terme d'une époque historique que vinrent interrompre la Révolution, d'abord, puis les péripéties du congrès de Vienne* ». Nous demandions alors au Gouvernement de prendre part aux discussions sur le sort de Bellelay aux côtés du gouvernement bernois, notamment.

Dans sa réponse à notre question, Le Gouvernement s'est dit « conscient du rôle symbolique important joué par l'ancienne abbaye dans l'Histoire jurassienne ». Il ajoutait qu'à ses yeux « et en l'état de ses connaissances, l'occupation envisagée pour ce site ne remet pas en question l'existence de ce lieu, ni son aspect historique et patrimonial ». Puis plus rien. Une réponse insatisfaisante et ne donnant aucune garantie quant à la volonté de l'exécutif cantonal d'agir dans le sens souhaité pour la valorisation d'un patrimoine culturel d'importance nationale.

Le 16 novembre 2023, une page complète du Journal du Jura est consacrée à l'avenir de Bellelay. Qu'y lit-on ? Les déclarations atterrées du maire de Saicourt, lequel dénonce le fait que « les politiciens du Jura bernois n'ont pas voulu de Bellelay » dans le cadre de la réorganisation territoriale de la région après le transfert de Moutier à l'Etat jurassien. Il ajoute que « certains ont toujours dénigré Bellelay, ce que je ne puis accepter, même si c'était pour favoriser d'autres sites au sein d'Avenir Berne romande. » Avant cela, une représentante de CulturaBellelay a déclaré à la presse : « Comme rien ne se passe, il conviendrait au moins de rappeler que toute l'Europe accourait à Bellelay à l'époque ». Cela dit en référence à la création, par les prémontrés, d'un collège à la réputation internationale.

Compte tenu de ce qui précède, et dans le prolongement de la question écrite no 3240, nous demandons au Gouvernement de proposer à son homologue bernois d'engager des discussions communes afin de définir, en concertation, une stratégie d'action apte à ménager et à assurer au site de Bellelay un avenir digne de son passé historique.

Pierre-André Comte (PS)

Co-signataires

- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Nicolas Maître (PS)

- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 15 décembre 2023